16 h – 16 h 30 : **Mettre en valeur et faire connaître,** rapporteur : Pierre-Frédéric Brau, Directeur des Archives départementales de l'Yonne

Mettre en valeur et faire connaître

Une fois qu'on a fait correctement son travail de catalogage, d'indexation, de conservation, se pose la question de la valorisation. Nous en sommes là aux AD de l'Yonne, où la reprise du catalogue de la bibliothèque historique est terminée, accessible sur le site des AD. On a un onglet « bibliothèque » La mise en ligne est en cours. On sent un intérêt réel pour les collections de périodiques qui sont beaucoup plus fréquemment consultées et qui constituent un fonds important à mettre en valeur dans notre service d'Archives. L'enjeu est de taille mais nous avons tout intérêt à valoriser nos bibliothèques pour obtenir des crédits.

Je vais vous soumettre quelques pistes de réflexion et nous pourrons après ouvrir les échanges.
D'abord au niveau de la stratégie à développer. La statégie interne semble intéressante à mettre en œuvre, à destination de collègues et des lecteurs qui bien souvent ignorent l'existence de la bibliothèque . Il y a la question de la place de la bibliothèque dans la politique de valorisation générale mise en place par le service. Alors, je pense qu'il est important de l'intégrer. Comment l'associer ? Est-il nécessaire de l'individualiser ? Faut-il instaurer un dialogue entre les fonds d'archives et la bibliothèque ? Quels outils pour la valorisation ? Existence ou non d'un guide du lecteur particulier ? Question également de l'accompagnement à la recherche mise en place pour la bibliothèque administrative.

La visibilité à l'extérieur du service est importante aussi et la participation aux catalogues collectifs n'est pas à remettre en cause mais comment faire ?

Elisabeth Grosjean, *Archives départementales de la Côte-d'Or.* Au sujet du guide du lecteur, celà tombe très bien que vous l'ayez évoqué, merci. Le nôtre est en cours de réalisation et il me paraît indispensable. Vous disiez que le public est parfois un peu perdu au niveau de la bibliothèque. Il faut savoir qu'un guide du lecteur n'a rien d'intellectuel, c'est un mode d'emploi, non daté, qui dure plusieurs années malgré les changements inévitables concernant par exemple le nombre d'ouvrages que possède une bibliothèque. Il est d'autant plus nécessaire que les anciens guides d'archives peuvent n'avoir pas été repris depuis des années. C'est le cas du nôtre très bien fait, très complet mais qui ne mentionne pas beaucoup la bibliothèque et ne parle évidemment pas de la façon dont elle fonctionne actuellement.
Ceci dit il y a des départements comme la Seine-Maritime qui à fait un guide absolument magnifique, pour leurs archives et leur bibliothèque. Ce qui est important, aussi, c'est de le mettre en ligne et c'est notre projet.

Alice Zunino, *Centre régional du livre de Bourgogne.* Pour reprendre votre question sur l'intégration des livres dans la Bibliothèque bourguignonne, il y a différents cas de figure : l'intégration massive des notices de la BM (ISO 2709, unimarc) qui s'accompagne d'un gros travail de dédoublonnage, de mise aux normes du catalogage utilisé dans la BB. Quant au courant qui concerne les notices de nos partenaires et qui est le travail de Maud, l'envoi peut se faire au format excel, ISBD. Quoi qu'il en soit, le CRL doit faire une vérification dans le catalogue avant de localiser le document. Le travail humain et manuel est important.

Elisabeth Grosjean, *Archives départementales de la Côte-d'Or* . Je rejoins ce que vous venez de dire, il faut que le livre soit présent en salles de lecture, sinon il n'est présent pour personne et nulle part. Cette présence doit être effective dès la première salle. Il faut que les gens voient les livres. Ici, en salle d'accueil, nous avons un présentoir de nouveautés qui change tous les mois. Certains lecteurs, en prenant connaissance de nouvelles parutions, nous demandent comment ils peuvent se les procurer et les achètent. Il est utile de signaler la plus grande partie de nos acquisitions et nous les y mettons pratiquement toutes. Je ne vais pas répéter ce que j'ai dit ce matin, mais le livre est aussi présent sur le site et sur Facebook.

Isabelle Lefort, *Ministère des Affaires étrangères*. J'ai exactement la même idée que vous. Nous avons, nous, une grande salle de lecture, à la fois archives et bibliothèques, de 140 places et qui, effectivement, n'est pas pleine tous les jours puis que nous avons environ 30 à 50 personnes par jour. D'où l'idée d'y mettre des étagères car il n'y en avait pas. Au départ, c'était la salle de consultation des originaux des archives. Nous allons intégrer 210 ml, en gros 6000 documents consacrés à la diplomatie.
D'autre part, pour différencier la bibliothèque des archives, nous avons conçu 2 panneaux de présentation (un Bibliothèque, un Archives) que nous avons mis au mur, à côté des banques de prêts. Il faut savoir que la bibliothèque n'est installée à La Courneuve que depuis 3 ans et qu'auparavant , elle était installée au Quai d'Orsay, ouverte uniquement aux diplomates. Nous essayons de trouver un public ce qui n'est pas facile car nous sommes maintenant en dehors de Paris et les personnes ont peur de venir à La Courneuve ! Nous voudrions aussi ouvrir davantage et faire une nocturne une fois par semaine mais ce n'est pas gagné car d'une part nous ne sommes pas assez nombreux, d'autre part cette idée se heurte à la réticence du personnel. Pourtant, vu qu'il y a des résidences universitaires tout autour, on aimerait vraiment que les étudiants viennent, par forcément pour consulter des documents mais pour avoir une place pour travailler.

Véronique Bedouin, *Archives municipales de Mâcon* .Je voulais juste poser la question suivante : est-ce que pour la conservation des ouvrages il faut acheter 2 exemplaires, un en salle et un en magasin ? Ou bien faut-il considérer que faire de la conservation d'ouvrages n'est pas le rôle des Archives mais celui des BM ? Dans ce cas, le seul exemplaire qu'on achètera pour faire des économies ira en salle de lecture.

Pierre-Frédéric Brau, *Archives départementales de l'Yonne* . Nous nous sommes posé la question pour le *Bulletin de la Société des sciences* et nous nous sommes assurés d'avoir 2 collections complètes, une en usuel et une en magasin. Les Tables de mariages publiées par la Société généalogique de l'Yonne ayant attiré la convoitise des lecteurs, nous avons une collection lacunaire. On s'est également posé la question de mettre des puces anti-vol et des portiques ou bien seulement des portiques qui pourraient avoir un aspect dissuasif !

Eliane Lochot, *Archives municipales de Dijon*. Par rapport à la valorisation, il est temps de se démarquer. Pourquoi avons-nous des ouvrages ? On en conserve un certain nombre que l'on ne trouve pas ailleurs, les outils administratifs par exemple. Les bibliothèques d'archives sont également destinataires de beaucoup d'articles écrits par nos lecteurs et chercheurs. Voilà en quoi nous sommes différents. Je pense aussi que les bibliothèques d'archives sont le reflet des relations de proximité avec les chercheurs qui sont bien accueillis chez nous.

Christelle Aubry, *Archives départementales de Saône-et-Loire.* J'aurais souhaité savoir si certains services s'étaient aventurés sur la voie du prêt entre bibliothèques proposé par le CCFR parce que, tout en étant désireux vraiment de faciliter l'accessibilité à certains ouvrages, il est légitime de s'interroger sur la mise en œuvre qui pourrait se révéler trop lourde pour des équipes restreintes.

Isabelle Lefort, *Ministère des Affaires étrangères* . Nous sommes dans le CCFR mais nous utilisons le Sudoc. On n'a pas obligation de prêter mais on en profite pour demander surtout des articles de revue, 5 à 6 par an. Celà marche très bien car cela se passe en ligne

Jean-Pierre Roze, Co*nservateur en chef honoraire des bibliothèques.* Je voudrais intervenir non pas comme ancien conservateur mais comme utilisateur. Je voudrais dire que parmi les fonds d'ouvrages importants il y a tout ce qui peut être riche en références bibliographiques. Ici, c'est appréciable de voir des collections des sociétés savantes en salle de lecture.

Eliane Lochot, *Archives municipales de Dijon* . Je reprends la parole à propos de la question de la numérisation. Des lecteurs demandent si tout sera numérisé et je réponds que c'est impossible. Cette question qui s'applique aux documents d'archives se pose aussi pour les ouvrages de bibliothèque. Il faut être très clair sur ce point, ce n'est pas parce-qu'on numérise que l'on éliminera le document. C'est tout-à-fait basique mais il me semble nécessaire de le répéter encore une fois.

Coraline Coutant, *Service interministériel des Archives de France* . Y a-t-il d'autres questions sur ce sujet ? Une dernière...

Isabelle Lefort, *Ministère des Affaires étrangères* . Nous avons fait une petit guide du lecteur et un marque-page propre à la bibliothèque pour montrer ce que l'on peut faire en interne. Ils sont sur la table, vous pouvez vous servir. Il en existe un autre pour les archives.

Transition : **Coraline Coutant,** *Service interministériel des Archives de France.* Merci à tous pour votre participation active. Même si sur quelques sujets toutes les réponses n'ont pas été données, ces questions susciteront d'autres débats. Merci aux AD de la Côte-d'Or d'avoir organisé ce moment d'échange.